

N° au catalogue 81-595-M  
ISSN 2563-626X  
ISBN 978-0-660-36394-3

L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche

## Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015



par Alana Reid, Hui (Amy) Chen et Rebecca Guertin

Date de diffusion : le 17 novembre 2020



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

## Table des matières

La plupart des diplômés de 2015 avaient un emploi ou une entreprise en 2018 .....	5
Parmi les diplômés, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel.....	5
La prévalence du travail à temps partiel est plus élevée chez les diplômés en « sciences humaines ».....	5
Parmi les personnes qui travaillaient à temps partiel, deux sur cinq travaillaient à temps partiel involontairement	6
La plupart des diplômés de 2015 occupaient un emploi permanent en 2018.....	7
La plupart des diplômés occupent un emploi ou travaillent dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études.....	8
La majorité des diplômés se sentent qualifiés pour leur emploi .....	9
Le revenu d'emploi annuel médian varie selon le niveau d'études et le domaine d'études .....	10
Degré élevé de satisfaction au travail chez les diplômés de 2015.....	12
Résumé .....	13
Références .....	14

## Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015

par **Alana Reid, Hui (Amy) Chen** et **Rebecca Guertin**

Il est généralement reconnu que les études postsecondaires sont associées à des taux d'emploi plus élevés et à de meilleures conditions sur le marché du travail, y compris des salaires plus élevés<sup>1</sup>. D'après les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018, 420 300 étudiants ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire public canadien, en 2015, et ces derniers habitaient toujours au Canada trois ans plus tard<sup>2</sup>. Ces diplômés sont entrés sur le marché du travail à la fin d'une longue période de croissance économique<sup>3</sup> qui avait suivi la récession de 2008-2009. En 2018, trois ans après la fin de leurs études, le taux de chômage des Canadiens du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) était de 4,9 %<sup>4</sup>, soit le taux le plus bas depuis la dernière récession. Le taux d'emploi était quant à lui à un sommet pour cette période, se situant à 82,7 %. Le produit intérieur brut (PIB) était également en hausse, ayant affiché une croissance annuelle de 1,8 % en 2018<sup>5</sup>.

Cette période de croissance économique a pris fin en 2020, avec l'arrivée de la pandémie de COVID-19. Les diplômés de 2020 et des années suivantes pourraient avoir certains défis à relever sur le marché du travail ainsi que sur le plan financier. Selon les résultats d'une [initiative de collecte de données](#) en ligne, sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants du niveau postsecondaire, menée en avril 2020, les deux tiers des étudiants participants ont indiqué être très ou extrêmement préoccupés par le fait de ne pas avoir de perspectives d'emploi dans un avenir rapproché<sup>6</sup>. Les résultats sur le marché du travail des cohortes précédentes de diplômés postsecondaires constitueront ainsi une base de référence précieuse pour la comparaison des résultats des diplômés de la cohorte de 2020 et des années suivantes.

Fondé sur les données de l'END de 2018 (promotion de 2015), le présent article examine les résultats sur le marché du travail des diplômés canadiens du niveau postsecondaire, trois ans après l'obtention de leur diplôme, comme leur situation d'emploi, la permanence de leur emploi, le lien entre leur emploi ou leur entreprise et leur domaine d'études, la mesure dans laquelle ils se sentent qualifiés pour leur emploi, le revenu d'emploi médian et la satisfaction au travail<sup>7</sup>. Seuls les diplômés de 2015 n'ayant pas poursuivi leurs études entre 2015 et 2018 sont inclus dans cette analyse.

Dans le passé, les statistiques sur les résultats sur le marché du travail des diplômés postsecondaires au Canada provenaient de l'END et du Recensement de la population<sup>8</sup>, qui étaient menés à tous les cinq ans. Ces sources de données fournissent des renseignements essentiels sur les résultats sur le marché du travail des diplômés postsecondaires, comme la situation d'emploi et la profession. L'END comporte en plus, certains indicateurs additionnels sur le marché du travail, comme la perception des diplômés quant aux liens entre leur emploi ou leur entreprise et leur domaine d'études de 2015 de même que leur satisfaction face à leur emploi. La nouvelle Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) permet quant à elle d'obtenir des renseignements annuels sur le revenu d'emploi des diplômés.

1. Selon le Recensement de la population de 2016, parmi les Canadiens de 25 à 64 ans qui travaillaient à temps plein pendant toute l'année civile 2015, le revenu d'emploi annuel médian des titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence comme plus haut certificat, diplôme ou grade était de 46 492 \$. En comparaison, le revenu d'emploi annuel médian de leurs homologues titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire était de 61 622 \$. Cela représente une différence de 15 130 \$. Voir Statistique Canada, 2016, Recensement de la population, produit n° 98-400-X2016271 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
2. La population cible de l'END de 2018 représente les diplômés des établissements postsecondaires publics au Canada au cours de l'année civile 2015 qui habitaient au Canada au moment de l'interview (trois ans après l'obtention du diplôme). Le cadre de l'END est le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Aux fins du SIEP, les chiffres sur les diplômés comprennent les diplômés des programmes de formation de base ou de perfectionnement des compétences, de formation en langue seconde, de préparation à l'emploi ou aux programmes d'orientation, alors que ces programmes sont exclus des données de l'END.
3. Bien qu'il y ait eu quelques fluctuations du taux d'emploi et du taux de chômage dans certaines provinces de 2009 à 2018, le taux d'emploi global a augmenté et le taux de chômage global a diminué au niveau national et dans la plupart des provinces au cours de cette période.
4. Statistique Canada. Enquête sur la population active, tableau 14-10-0020-01 – taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles.
5. Statistique Canada, 2019, « Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2018 ».
6. Statistique Canada, 2020, « Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants du niveau postsecondaire ».
7. Seuls les diplômés des collèges et des universités qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires après l'obtention de leur diplôme en 2015 sont inclus dans la présente étude étant donné les répercussions importantes et variées que la poursuite d'études supérieures a sur l'entrée d'un diplômé sur le marché du travail. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après avoir terminé leur programme de 2015 sont ceux qui sont retournés aux études à temps plein ou à temps partiel.
8. L'Enquête sur la population active fournit des renseignements sur la situation d'activité et le taux de chômage, le taux de participation et le taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans, mais ne fournit pas de renseignements sur les résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire après l'obtention de leur diplôme.

## La plupart des diplômés de 2015 avaient un emploi ou une entreprise en 2018

Détenir un diplôme d'études postsecondaires donne généralement lieu à des taux d'emploi plus élevés. Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'emploi des Canadiens de 25 à 54 ans, titulaires d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat était de 87,3 % en 2018, comparativement à 76,9 % pour ceux qui détenaient un diplôme d'études secondaires ou moins<sup>9</sup>.

Selon les données de l'END, 90 % des diplômés de 2015 avaient un emploi ou une entreprise trois ans après l'obtention de leur diplôme (en 2018), 5 % étaient sans emploi et les 5 % restants ne faisaient pas partie de la population active. Ces proportions étaient semblables pour l'ensemble des niveaux d'études<sup>10,11</sup>. Parmi les diplômés postsecondaires qui avaient un emploi ou une entreprise en 2018, la plupart (91 %) travaillaient à temps plein (les proportions allant de 89 % pour les diplômés de niveau collégial à 94 % pour ceux de la maîtrise).

## Parmi les diplômés, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel

Parmi les diplômés de 2015, les femmes (12 %) étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues masculins (5 %) de travailler à temps partiel, trois ans après l'obtention de leur diplôme. On observait une différence dans la proportion d'hommes et de femmes travaillant à temps partiel pour chaque niveau d'études, mais c'est pour le niveau collégial qu'il y avait la plus grande différence, 6 % des hommes et 15 % des femmes travaillaient à temps partiel (voir le tableau 1).

Parmi l'ensemble des Canadiens de 25 à 54 ans qui avaient un emploi ou une entreprise en 2018<sup>12</sup>, une plus grande proportion de femmes que d'hommes travaillaient à temps partiel. En fait, parmi le principal groupe d'âge actif, les femmes (18,2 %) étaient trois fois plus susceptibles de travailler à temps partiel que les hommes (5,6 %).

La propension des diplômées à travailler à temps partiel peut être en partie liée à la prévalence du travail à temps partiel dans leurs domaines d'études. Selon une analyse de la variation des parts relatives, le domaine d'études est à l'origine de 38 % des différences dans la proportion d'hommes et de femmes travaillant à temps partiel. Autrement dit, si les femmes avaient étudié dans les mêmes domaines que les hommes, elles seraient tout de même plus susceptibles de travailler à temps partiel, mais l'écart entre les hommes et les femmes serait réduit de 38 %.

## La prévalence du travail à temps partiel est plus élevée chez les diplômés en « sciences humaines »

Les diplômés qui travaillent à temps plein touchent habituellement un salaire plus élevé et reçoivent plus d'avantages sociaux que ceux qui travaillent à temps partiel et qui, souvent, ne sont pas admissibles à ces avantages<sup>13</sup>. Par exemple, les employés à temps plein reçoivent généralement plus d'avantages sociaux liés à la santé, comme des régimes de soins médicaux et dentaires et des régimes d'assurance-vie ou d'assurance-invalidité que les travailleurs à temps partiel. Ils peuvent aussi bénéficier de meilleures possibilités d'avancement professionnel que leurs homologues qui travaillent à temps partiel<sup>14</sup>.

9. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0020-01 – Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles.

10. Les différents niveaux d'études comprennent les études collégiales, le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Les études collégiales comprennent les certificats et diplômes collégiaux ou non universitaires, ainsi que les certificats et diplômes du cégep. Le baccalauréat comprend les baccalauréats, les diplômes en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire et en optométrie, ainsi que les certificats et diplômes universitaires de niveau inférieur au baccalauréat. La maîtrise comprend les maîtrises et les certificats et diplômes universitaires de niveau supérieur au baccalauréat.

11. La proportion de diplômés qui avaient un emploi ou une entreprise en 2018 variait de 89 % pour les diplômés de niveau collégial à 92 % pour les diplômés de la maîtrise, tandis que la proportion de diplômés qui étaient sans emploi était de 5 % pour les diplômés de niveau collégial et du baccalauréat, de 4 % pour les diplômés de la maîtrise et de 6 % pour les diplômés du doctorat. La proportion de diplômés qui ne faisaient pas partie de la population active en 2018 variait également peu selon le niveau d'études, de 4 % pour les diplômés de la maîtrise et du doctorat à 6 % pour les diplômés de niveau collégial.

12. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0327-01 – Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles.

13. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0064-01 – Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles; Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2005.

14. Chen et Mehdi. 2018. Évaluation de la qualité des emplois au Canada : une approche multidimensionnelle.

Les domaines d'études affichant les plus grandes proportions de diplômés travaillant à temps partiel, pour la plupart des niveaux d'études, étaient les suivants : « éducation », « arts visuels et d'interprétation et technologies des communications », « sciences humaines » et « santé et domaines connexes » (voir le tableau 1). La proportion de travailleurs à temps partiel était aussi relativement élevée chez les diplômés du doctorat en « sciences sociales et de comportements, et droit ».

**Tableau 1**
**Proportion de diplômés de 2015 travaillant à temps partiel en 2018, selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

Domaine d'études	Collégial		Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat	
	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)
	pourcentage							
Total	6*	15	5*	10	4*	8	7*	12
Éducation	27	27	9	15	4	7	15	18
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	25	11	17	19	x	14	53*	32
Sciences humaines	x	7	20	20	17	12	14	20
Sciences sociales et de comportements, et droit	x	15	6	12	7	9	19	17
Commerce, gestion et administration publique	7	13	3	3	2*	5	x	x
Sciences physiques et de la vie, et technologies	x	18	6	3	x	10	3	4
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	x	25	2	x	3	3	x	15
Architecture, génie et services connexes	3	9	0	x	2	8	4	6
Agriculture, ressources naturelles et conservation	x	x	x	x	x	3	x	x
Santé et domaines connexes	14	19	11	13	8	10	x	10
Services personnels, de protection et de transport	9	14	6	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

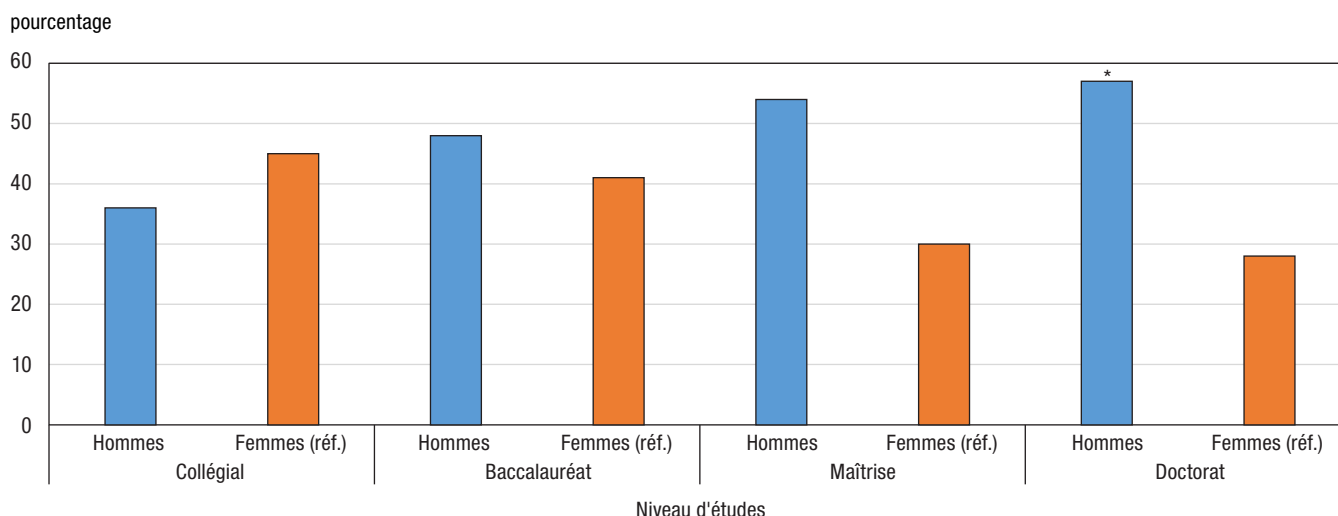
## Parmi les personnes qui travaillaient à temps partiel, deux sur cinq travaillaient à temps partiel involontairement

Les diplômés travaillent à temps partiel pour diverses raisons, parfois par choix, parfois malgré eux. Ceux qui ont indiqué travailler à temps partiel pour s'occuper de membres de leur famille ou pour mener d'autres activités et projets sont considérés comme travaillant à temps partiel par choix. En revanche, ceux qui travaillent à temps partiel en raison de la conjoncture économique et qui ont indiqué qu'ils préféreraient travailler à temps plein, mais qu'ils sont incapables de trouver un emploi à temps plein, sont considérés comme travaillant à temps partiel involontairement.

Parmi les diplômés qui travaillaient à temps partiel, 42 % le faisaient involontairement. Les différences dans la proportion d'hommes et de femmes travaillant involontairement à temps partiel n'étaient pas statistiquement significatives pour le niveau collégial de même que pour ceux du baccalauréat et de la maîtrise (voir le graphique 1). Toutefois, au niveau du doctorat, les hommes étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel involontairement que les femmes. Plus de la moitié (57 %) des hommes diplômés du doctorat qui travaillaient à temps partiel le faisaient involontairement, comparativement à 28 % de leurs homologues féminins.

## Graphique 1

### Prévalence du travail à temps partiel involontaire chez les diplômés qui travaillaient à temps partiel en 2018, selon le niveau d'études et le sexe



\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## La plupart des diplômés de 2015 occupaient un emploi permanent en 2018

Un emploi permanent est généralement associé à un salaire plus élevé et à de meilleures conditions sur le marché du travail<sup>15</sup>. Selon l'Enquête sur la population active, parmi les Canadiens de 25 à 54 ans qui occupaient un emploi en 2018, 90 % avaient un emploi permanent<sup>16</sup>. En comparaison, le taux était de 86 % pour les diplômés du niveau postsecondaire de 2015 qui occupaient un emploi. La proportion légèrement plus faible de diplômés qui occupent un emploi permanent peut être attribuée au fait que l'END montre les premiers résultats sur le marché du travail des diplômés postsecondaires, trois ans après la fin de leurs études, alors que de nombreux Canadiens du principal groupe d'âge actif ont pu acquérir un certain nombre d'années d'expérience de travail. De plus, la propension des nouveaux diplômés à occuper un emploi temporaire au début de leur carrière pourrait être attribuable au fait que les employeurs qui cherchent à pourvoir des postes de premier échelon sont plus susceptibles d'offrir des emplois temporaires<sup>17</sup>.

La grande majorité des diplômés de niveau collégial, du baccalauréat et de la maîtrise qui occupaient un emploi trois ans après l'obtention du diplôme ont déclaré que cet emploi était permanent (le taux était de 86 % pour chacun des niveaux d'études). En revanche, moins des deux tiers des diplômés du doctorat (63 %) occupaient un emploi permanent. Cela peut être attribuable aux diplômés du doctorat occupant des postes postdoctoraux (qui forment 23 % de l'ensemble), lesquels sont souvent des emplois temporaires détenus afin d'obtenir une formation supplémentaire en recherche. Si l'on exclut ces diplômés, ce sont les trois quarts (76 %) des diplômés du doctorat qui occupent un emploi permanent trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Les hommes (89 %) étaient plus susceptibles que les femmes (84 %) d'indiquer que leur emploi était permanent, et cet écart est surtout lié aux différences au niveau du baccalauréat (voir le tableau 2). Les différences dans la proportion d'hommes et de femmes ayant un emploi permanent n'étaient pas statistiquement significatives pour les niveaux collégial et du doctorat. De plus, les résultats d'une analyse de la variation des parts relatives des diplômés du baccalauréat montrent que plus de la moitié (54 %) des différences dans la proportion d'hommes et de femmes occupant un emploi permanent est attribuable aux différences par domaine d'études.

15. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0066-01 – Salaires des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données annuelles; Organisation de coopération et de développement économiques, 2016, « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous ».

16. Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0072-01 – Permanence de l'emploi (permanent et temporaire) selon l'industrie, données annuelles (x 1 000).

17. Marie Drolet, 2017, « Mettre le pied dans la porte : Un regard sur les postes vacants de premier échelon au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

En général, les diplômés en « architecture, génie et services connexes », en « mathématiques, informatique et sciences de l'information » et en « commerce, gestion et administration publique » figurent parmi les plus susceptibles d'occuper un emploi permanent, et ce, pour la plupart des niveaux d'études. Toutefois, les diplômés en « éducation », en « sciences humaines » et en « agriculture, ressources naturelles et conservation » étaient moins susceptibles d'occuper un emploi permanent.

**Tableau 2**
**Proportion de diplômés de 2015 occupant un emploi permanent en 2018, selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	pourcentage			
Total	86	86	86	63
Hommes	88	91*	88*	64
Femmes (réf.)	85	83	84	63
<b>Domaine d'études</b>				
Éducation	67*	61*	85*	67
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	82	85*	50*	54*
Sciences humaines	73	81*	78*	59*
Sciences sociales et de comportements, et droit	83	88*	80*	69
Commerce, gestion et administration publique	88	92	92	76
Sciences physiques et de la vie, et technologies	92	84*	68*	52*
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	92	93	87	69
Architecture, génie et services connexes (réf.)	90	94	92	71
Agriculture, ressources naturelles et conservation	76*	80*	78*	56*
Santé et domaines connexes	87	86*	85*	58*
Services personnels, de protection et de transport	85	91	85	x

 x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

 \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

**Source :** Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## La plupart des diplômés occupent un emploi ou travaillent dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études

Le fait d'occuper un emploi ou de travailler au sein d'une entreprise en lien avec son domaine d'études peut expliquer en partie le niveau de satisfaction de certains diplômés face à leur emploi. La satisfaction au travail est associée à de nombreux autres avantages, comme un taux de roulement plus faible et une productivité plus élevée<sup>18</sup>.

Quatre diplômés sur cinq (81 %) qui avaient un emploi ou une entreprise, trois ans après l'obtention de leur diplôme, ont déclaré que leur emploi ou leur entreprise était « fortement relié » ou « plus ou moins relié » à leur programme d'études de 2015. Ces résultats étaient semblables à ceux des diplômés de 2010 (83 %). Les diplômés ayant un niveau de scolarité plus élevé étaient plus susceptibles d'occuper un emploi ou de travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études, cette proportion allant de 77 % pour les diplômés de niveau collégial à 93 % pour ceux du doctorat.

Les femmes (83 %) étaient plus susceptibles que les hommes (79 %) d'occuper un emploi ou de travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études, trois ans après l'obtention de leur diplôme, et l'écart était surtout attribuable aux différences au niveau collégial et à celui de la maîtrise (voir le tableau 3). Chez les diplômés du baccalauréat et du doctorat, la différence dans la proportion d'hommes et de femmes occupant un emploi ou travaillant dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études n'était pas statistiquement significative.

En général, les diplômés en « éducation », en « mathématiques, informatique et sciences de l'information » et en « santé et domaines connexes » étaient plus susceptibles d'occuper un emploi ou de travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études. Cette situation peut être attribuable au lien étroit entre ces programmes et les exigences de travail particulières pour ces domaines<sup>19</sup>. À l'inverse, les diplômés en « sciences humaines » étaient moins susceptibles d'indiquer que leur emploi ou leur entreprise était relié à leur domaine d'études.

18. Oswald, Proto et Sgroi, 2015. *Happiness and productivity*; Harvard Business Review, 2011. *The happiness dividend*, Slate, 2019. La composition d'un employé heureux.

19. Zhao, J. et coll. 2017. « Les jeunes titulaires d'un baccalauréat trouvent-ils des emplois qui correspondent à leurs études? »



**Tableau 3**

**Proportion de diplômés de 2015 qui ont déclaré occuper un emploi ou travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études en 2018, selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	pourcentage			
Total	77	80	91	93
Hommes	73*	78	89*	93
Femmes (réf.)	81	81	92	93
<b>Domaine d'études</b>				
Éducation	80	89	95	96
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	66*	67*	82*	85*
Sciences humaines	44*	41*	76*	80*
Sciences sociales et de comportements, et droit	83	62*	86*	96
Commerce, gestion et administration publique	77*	88	93*	95
Sciences physiques et de la vie, et technologies	81	66*	78*	93*
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	84	90	94	97
Architecture, génie et services connexes	70*	93	89*	94
Agriculture, ressources naturelles et conservation	80	72*	82*	94
Santé et domaines connexes (réf.)	87	91	97	96
Services personnels, de protection et de transport	69*	73*	88*	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## La majorité des diplômés se sentent qualifiés pour leur emploi

Lorsque les diplômés ont l'impression d'être qualifiés pour le poste qu'ils occupent, ils sont plus susceptibles d'être satisfaits de leur emploi<sup>20</sup>, ce qui peut avoir une incidence sur la productivité et le roulement du personnel. Compte tenu de leur expérience, de leur niveau de scolarité et de leur formation, 74 % des diplômés ont indiqué qu'ils pensaient être qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient trois ans après l'obtention de leur diplôme, tandis que 24 % se sentaient surqualifiés et 2 %, sous-qualifiés. Chez les diplômés de niveau collégial, du baccalauréat ou de la maîtrise, les femmes étaient aussi susceptibles que les hommes de déclarer être surqualifiés alors qu'au doctorat elles étaient légèrement plus susceptibles que leurs homologues masculins de se considérer surqualifiées (voir le tableau 4).

La mesure dans laquelle les diplômés se sentaient surqualifiés pour leur emploi variait davantage selon le domaine d'études que le niveau d'études.

Les diplômés de tous les niveaux d'études en « sciences humaines » étaient généralement plus susceptibles de s'estimer surqualifiés. C'était également le cas pour les diplômés du baccalauréat ou de la maîtrise en « sciences sociales et de comportements, et droit », en « commerce, gestion et administration publique » et en « sciences physiques et de la vie, et technologies ». À l'inverse, les diplômés en « santé et domaines connexes » étaient moins susceptibles de déclarer être surqualifiés; c'était également le cas pour les diplômés du doctorat en « commerce, gestion et administration publique » et pour ceux du baccalauréat en « mathématiques, informatique et sciences de l'information ».

20. LaRochelle-Côté et Hango, 2016. « La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail ».

**Tableau 4**  
**Proportion de diplômés de 2015 qui se sont sentis surqualifiés pour leur emploi en 2018, selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	pourcentage			
Total	22	23	28	24
Hommes	23	23	30	23*
Femmes (réf.)	22	24	27	26
<b>Domaine d'études</b>				
Éducation	21	19	29*	34*
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	28*	26*	24	33*
Sciences humaines	26	34*	38*	41*
Sciences sociales et de comportements, et droit	24*	34*	32*	23
Commerce, gestion et administration publique	24*	26*	31*	17
Sciences physiques et de la vie, et technologies	21	29*	32*	21
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	24	14	25	22
Architecture, génie et services connexes	24*	17	28	23
Agriculture, ressources naturelles et conservation	19	22	28	23
Santé et domaines connexes (réf.)	15	12	19	20
Services personnels, de protection et de transport	27*	18	33	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) (p < 0,05)

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## Le revenu d'emploi annuel médian varie selon le niveau d'études et le domaine d'études

Deux années après l'obtention de leur diplôme, soit en 2017, le revenu d'emploi des diplômés augmentait avec leur niveau d'études. Par exemple, les diplômés de niveau collégial touchaient 35 000 \$ en revenu d'emploi, comparativement à 48 000 \$ pour les diplômés du baccalauréat, à 61 000 \$ pour ceux de la maîtrise et à 65 000 \$ pour ceux du doctorat.

Le revenu d'emploi variait également selon le domaine d'études. Parmi les diplômés de niveau collégial, du baccalauréat et du doctorat, ce sont ceux en « mathématiques, informatique et sciences de l'information », en « architecture, génie et services connexes », en « santé et domaines connexes » qui affichaient le revenu d'emploi médian le plus élevé. Les diplômés de la maîtrise ou du doctorat en « éducation » et en « commerce, gestion et administration publique » avaient également un revenu d'emploi élevé.

Il convient de noter qu'une grande proportion de diplômés des domaines d'études associés aux revenus d'emploi médians les plus élevés ont indiqué occuper un emploi ou travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études (voir le tableau 3).

**Tableau 5**  
**Revenu d'emploi médian des diplômés de 2015 qui travaillaient dans un emploi ou une entreprise en 2017, selon le niveau d'études et le domaine d'études**

Domaine d'études	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	dollars			
Total	35 000 <sup>A</sup>	48 000 <sup>A</sup>	61 000 <sup>A</sup>	65 000 <sup>A</sup>
Éducation	33 000 <sup>B*</sup>	47 000 <sup>A*</sup>	72 000 <sup>A</sup>	84 000 <sup>A</sup>
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	28 000 <sup>B*</sup>	29 000 <sup>B*</sup>	47 000 <sup>B*</sup>	27 900 <sup>B*</sup>
Sciences humaines	24 000 <sup>E*</sup>	40 000 <sup>B*</sup>	50 900 <sup>A*</sup>	47 000 <sup>A*</sup>
Sciences sociales et de comportements, et droit	31 400 <sup>A*</sup>	40 200 <sup>A*</sup>	50 000 <sup>A*</sup>	70 000 <sup>A*</sup>
Commerce, gestion et administration publique	35 000 <sup>A</sup>	47 600 <sup>A*</sup>	66 000 <sup>A</sup>	97 000 <sup>A*</sup>
Sciences physiques et de la vie, et technologies	35 000 <sup>B</sup>	38 800 <sup>A*</sup>	50 000 <sup>A*</sup>	55 000 <sup>A*</sup>
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	44 000 <sup>B</sup>	55 000 <sup>B*</sup>	62 000 <sup>A</sup>	78 000 <sup>B</sup>
Architecture, génie et services connexes	40 000 <sup>A</sup>	57 600 <sup>A*</sup>	60 000 <sup>A</sup>	70 000 <sup>A*</sup>
Agriculture, ressources naturelles et conservation	36 000 <sup>B</sup>	40 000 <sup>B*</sup>	51 000 <sup>A*</sup>	56 000 <sup>A*</sup>
Santé et domaines connexes (réf.)	40 000 <sup>A</sup>	65 000 <sup>A</sup>	67 000 <sup>A</sup>	80 000 <sup>A</sup>
Services personnels, de protection et de transport	31 000 <sup>B*</sup>	48 000 <sup>B*</sup>	82 000 <sup>B*</sup>	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

A excellent – le coefficient de variation est inférieur ou égal à 0,05

B très bon – le coefficient de variation est supérieur à 0,05 et inférieur ou égal à 0,15

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

À l'instar des résultats présentés dans la diffusion « [Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2015](#) »<sup>21</sup>, les hommes gagnaient davantage que les femmes deux ans après l'obtention de leur diplôme, et ce, pour la plupart des niveaux d'études. La différence dans le revenu d'emploi entre les hommes et les femmes était la plus prononcée parmi les diplômés de niveau collégial (7 000 \$) et la moins prononcée parmi ceux du doctorat (700 \$).

Toutefois, un examen du revenu d'emploi médian des diplômés selon le sexe et le domaine d'études montre que les différences de rémunération entre les hommes et les femmes n'étaient pas statistiquement significatives pour la plupart des domaines (voir le tableau 6). Ces différences n'étaient statistiquement significatives que pour les diplômés de niveau collégial en « sciences physiques et de la vie, et technologies » et pour les diplômés du doctorat en « mathématiques, informatique et sciences de l'information », en « architecture, génie et services connexes » et en « agriculture, ressources naturelles et conservation ».

21. Statistique Canada, tableau 37-10-0122-01 – Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements principaux alternatifs), cohortes de 2010 à 2015.

**Tableau 6**  
**Revenu d'emploi médian des diplômés de 2015 qui travaillaient dans un emploi ou une entreprise en 2017 selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

Domaine d'études	Collégial		Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat	
	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)	Hommes	Femmes (réf.)
	dollars							
Total	40 000 <sup>A*</sup>	33 000 <sup>A</sup>	50 000 <sup>A*</sup>	45 000 <sup>A</sup>	65 000 <sup>A*</sup>	60 000 <sup>A</sup>	65 000 <sup>A</sup>	64 300 <sup>A</sup>
Éducation	34 000 <sup>B</sup>	32 000 <sup>B</sup>	50 000 <sup>B</sup>	45 000 <sup>A</sup>	81 000 <sup>A</sup>	70 000 <sup>A</sup>	84 000 <sup>A</sup>	82 000 <sup>A</sup>
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	27 000 <sup>B</sup>	28 000 <sup>B</sup>	27 000 <sup>B</sup>	30 000 <sup>B</sup>	55 000 <sup>C</sup>	40 000 <sup>C</sup>	34 000 <sup>B</sup>	25 500 <sup>C</sup>
Sciences humaines	15 000 <sup>E</sup>	24 000 <sup>E</sup>	40 000 <sup>C</sup>	39 000 <sup>B</sup>	54 400 <sup>B</sup>	50 000 <sup>B</sup>	45 000 <sup>B</sup>	49 000 <sup>B</sup>
Sciences sociales et de comportements, et droit	32 000 <sup>B</sup>	31 000 <sup>A</sup>	46 000 <sup>B</sup>	40 000 <sup>A</sup>	52 000 <sup>B</sup>	50 000 <sup>A</sup>	65 000 <sup>B</sup>	70 000 <sup>A</sup>
Commerce, gestion et administration publique	40 000 <sup>B</sup>	32 000 <sup>B</sup>	47 600 <sup>A</sup>	47 300 <sup>A</sup>	72 000 <sup>A</sup>	64 000 <sup>A</sup>	94 400 <sup>A</sup>	97 000 <sup>A</sup>
Sciences physiques et de la vie, et technologies	40 000 <sup>B*</sup>	32 000 <sup>C</sup>	40 000 <sup>B</sup>	36 600 <sup>B</sup>	52 400 <sup>B</sup>	48 000 <sup>B</sup>	56 000 <sup>A</sup>	55 000 <sup>A</sup>
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	45 000 <sup>B</sup>	30 000 <sup>C</sup>	56 000 <sup>B</sup>	40 200 <sup>E</sup>	65 000 <sup>A</sup>	57 000 <sup>B</sup>	81 000 <sup>A*</sup>	60 000 <sup>A</sup>
Architecture, génie et services connexes	40 000 <sup>A</sup>	39 000 <sup>B</sup>	58 000 <sup>A</sup>	55 000 <sup>B</sup>	61 300 <sup>A</sup>	60 000 <sup>B</sup>	70 000 <sup>A*</sup>	55 000 <sup>B</sup>
Agriculture, ressources naturelles et conservation	40 000 <sup>B</sup>	32 000 <sup>B</sup>	46 000 <sup>B</sup>	38 000 <sup>C</sup>	55 000 <sup>B</sup>	51 000 <sup>A</sup>	60 000 <sup>A*</sup>	50 000 <sup>B</sup>
Santé et domaines connexes	50 000 <sup>B</sup>	38 000 <sup>A</sup>	60 000 <sup>B</sup>	65 000 <sup>A</sup>	68 000 <sup>A</sup>	66 200 <sup>A</sup>	79 500 <sup>A</sup>	85 000 <sup>A</sup>
Services personnels, de protection et de transport	34 300 <sup>B</sup>	30 000 <sup>B</sup>	47 000 <sup>B</sup>	48 000 <sup>B</sup>	78 000 <sup>B</sup>	97 000 <sup>D</sup>	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

A excellent – le coefficient de variation est inférieur ou égal à 0,05

B très bon – le coefficient de variation est supérieur à 0,05 et inférieur ou égal à 0,15

C bon – le coefficient de variation est supérieur à 0,15 et inférieur ou égal à 0,25

D acceptable – le coefficient de variation est supérieur à 0,25 et inférieur ou égal à 0,35

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## Degré élevé de satisfaction au travail chez les diplômés de 2015

La satisfaction au travail est associée à une productivité plus élevée et à un taux de roulement plus faible<sup>22</sup>. L'END a posé aux diplômés de nombreuses questions sur leur satisfaction au travail, y compris leur niveau général de satisfaction à l'égard de leur emploi détenu en 2018, leur traitement ou leur salaire et leur sécurité d'emploi. Dans cette section, nous examinons le niveau général de satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi, lorsque tous les aspects de leur emploi sont examinés.

Parmi les personnes qui travaillaient comme employés, 83 % des diplômés de 2015 ont déclaré être « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, alors que moins des deux tiers (62 %) ont déclaré être satisfaits de leur traitement ou salaire. Ces taux étaient quelque peu inférieurs à ceux observés pour les diplômés de 2010 (91 % ont déclaré être « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur emploi et 80 % ont indiqué être satisfaits de leur traitement ou salaire en 2013).

Selon le niveau d'études, la proportion de diplômés de 2015 ayant un niveau élevé de satisfaction au travail allait de 80 % pour les diplômés du baccalauréat à 87 % pour ceux du doctorat.

La proportion de diplômés déclarant un niveau élevé de satisfaction au travail variait davantage selon le domaine d'études que le niveau d'études. Les diplômés en « éducation » étaient moins susceptibles d'occuper un emploi permanent que les diplômés d'autres domaines d'études, mais ils ont néanmoins fait état des plus hauts niveaux de satisfaction au travail, et ce, pour tous les niveaux d'études (voir le tableau 7). « Santé et domaines connexes » était un autre domaine d'études où la plupart des diplômés ont déclaré un niveau élevé de satisfaction au travail (le taux allant de 82 % à 89 %).

En revanche, les diplômés de la plupart des niveaux d'études (sauf le doctorat) en « sciences physiques et de la vie, et technologies » étaient parmi les moins susceptibles d'être satisfaits de leur emploi. Les diplômés du baccalauréat en « sciences humaines » (71 %) et les diplômés du doctorat en « arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications » (75 %) ont également affiché des niveaux inférieurs de satisfaction au travail.

22. Oswald, Proto et Sgroi, 2015. *Happiness and productivity*; Harvard Business Review, 2011. *The happiness dividend*, Slate, 2019. La composition d'un employé heureux.

**Tableau 7**  
**Satisfaction au travail des diplômés de 2015, selon le niveau d'études, le sexe et le domaine d'études**

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	pourcentage			
Total	84	80	86	87
Hommes	84	80	85	88
Femmes (réf.)	84	81	86	87
<b>Domaine d'études</b>				
Éducation (réf.)	88	90	89	92
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	78	73*	87	75*
Sciences humaines	78	71*	88	88
Sciences sociales et de comportements, et droit	84	75*	84	87*
Commerce, gestion et administration publique	84	80*	85	91
Sciences physiques et de la vie, et technologies	71	73*	72*	86*
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	84	88	87	87
Architecture, génie et services connexes	83	87	85	88*
Agriculture, ressources naturelles et conservation	81	72*	88	89
Santé et domaines connexes	89	82	88	86*
Services personnels, de protection et de transport	83	88	91	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ( $p < 0,05$ )

Source : Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (promotion de 2015).

## Résumé

Cette étude, fondée sur l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018, examine les résultats sur le marché du travail des diplômés de 2015, trois ans après la fin de leurs études. La plupart des diplômés du niveau postsecondaire, qui n'avaient pas poursuivi leurs études, avaient un emploi ou une entreprise trois ans après l'obtention de leur diplôme. Parmi ceux qui avaient un emploi ou une entreprise, 91 % travaillaient à temps plein et les quatre cinquièmes avaient un emploi ou travaillaient dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études. La majorité des diplômés ont déclaré être satisfaits de leur emploi et se sentir qualifiés pour l'exercer.

À l'exception du revenu d'emploi, les résultats sur le marché du travail variaient davantage selon le domaine d'études que le niveau d'études. Par exemple, les diplômés en « santé et domaines connexes », en « éducation » ou en « mathématiques, informatique et sciences de l'information » étaient les plus susceptibles de détenir un emploi ou travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études, de se sentir qualifiés pour leur emploi et d'être satisfaits de leur emploi.

Selon le niveau d'études, la proportion de diplômés déclarant occuper un emploi ou travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études variait de 77 % pour les diplômés de niveau collégial à 93 % pour les diplômés du doctorat. La proportion de diplômés qui se sentaient surqualifiés pour leur emploi variait peu selon le niveau d'études, passant de 22 % pour les diplômés de niveau collégial à 28 % pour les diplômés de la maîtrise. La satisfaction au travail était également relativement semblable à chaque niveau d'études, 80 % des diplômés du baccalauréat, 84 % des diplômés de niveau collégial, 86 % des diplômés de la maîtrise et 87 % des diplômés du doctorat ayant déclaré être satisfaits de leur emploi.

En revanche, le domaine des « sciences humaines » se distinguait par ses résultats plus faibles au regard de nombreux indicateurs du marché du travail. Un cinquième des diplômés du baccalauréat, 14 % des diplômés de la maîtrise et 17 % des diplômés du doctorat dans ce domaine travaillaient à temps partiel, trois ans après l'obtention de leur diplôme. De plus, les diplômés du baccalauréat en « sciences humaines » étaient les moins satisfaits de leur emploi en 2018. Ils étaient également les moins susceptibles d'occuper un emploi ou de travailler dans une entreprise en lien avec leur domaine d'études, et ce, quel que soit leur niveau d'études. Enfin, les diplômés en « sciences humaines » étaient parmi les plus susceptibles d'indiquer être surqualifiés pour leur emploi.

On peut s'attendre à ce que la pandémie de COVID-19 ait un impact sur les résultats sur le marché du travail des diplômés postsecondaires de 2020 ainsi que sur ceux des cohortes subséquentes. Dans les études à venir, il sera donc important de comparer les résultats de ces cohortes avec ceux de la cohorte de 2015, afin de voir s'il existe des similitudes ou des différences entre leurs résultats, et en quoi elles consistent.

## Références

Achor, Shawn. 2011. The Happiness Dividend. Harvard Business Review.

Chen, Wen-Hao et Tahsin Mehdi. 2018. « Évaluation de la qualité des emplois au Canada : une approche multidimensionnelle », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.

Drolet, Marie. 2017. « Mettre le pied dans la porte : un regard sur les postes vacants de premier échelon au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

LaRochelle-Côté, Sébastien et Darcy Hango. 2016. « La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Organisation de coopération et de développement économiques. 2015, « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous », Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.

Oswald, A. J., Proto, E., et Sgropi, D. 2015. Happiness and productivity. *Journal of Labour Economics*, 33 (4). pp. 789-822.

Slate, Andrew. 2019. "The makeup of a happy employee (Infographic)". Wrike.

Statistique Canada. 2020. « Comment les étudiants du niveau postsecondaire au Canada sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 » (infographie), produit n° 11-627-M au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2008. « Enquête sur le milieu de travail et les employés : compendium 2005 », produit n° 71-585-XIE au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada, 2019, « Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2018 ».

Statistique Canada. « Statistiques du revenu d'emploi (4), travail pendant l'année de référence (5), profession – Classification nationale des professions (CNP) 2016 (193A), principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016 (43), plus haut certificat, diplôme ou grade (15), âge (4D) et sexe (3) pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés du Canada, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25%) », produit n° 98-400-X2016271 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. Tableau 14-10-0020-01 Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles.

Statistique Canada. Tableau 14-10-0064-01 Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles.

Statistique Canada. Tableau 14-10-0066-01 Salaires des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données annuelles.

Statistique Canada. Tableau 14-10-0327-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles.

Statistique Canada. Tableau 37-10-0122-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (groupements principaux alternatifs), cohortes de 2010 à 2015.

Zhao, John, Sarah Jane Ferguson, Heather Dryburgh, Carlos Rodriguez, Laura Gibson, Katherine Wall et Rajendra Subedi. 2017. « Les jeunes titulaires d'un baccalauréat trouvent-ils des emplois qui correspondent à leur domaine d'études? » Recensement en bref, produit n° 98-200-X2016025 au catalogue de Statistique Canada.